

Rapport du jury des concours d'accès à l'IRA de NANTES Session 2013-2014

Observations préliminaires

Le jury renouvelle ses remerciements à l'équipe administrative de l'IRA de Nantes pour la qualité de son accueil et pour sa disponibilité dont elle sait, aussi, témoigner à l'égard des candidats.

Le jury se félicite, par ailleurs, des échanges très coopératifs avec la direction qui ont, notamment, porté sur son appréciation des candidats précédemment recrutés à l'issue de l'année de **formation**. Ces informations sont précieuses pour vérifier la qualité de la sélection des candidats.

I. DEROULEMENT DE LA SELECTION

1.1. Epreuves écrites

➤ Une séance de correction collective a permis de préciser le barème

Comme l'an passé, le jury s'est réuni dès la remise des copies afin de tester, en temps réel, l'équité des corrections. Une journée entière a été consacrée à cet exercice auquel la quasi-totalité des membres du jury ont, cette année, pu participer. Cet étalonnage collectif consiste à faire corriger par chaque correcteur 3 copies identiques puis à comparer les évaluations. Il est ainsi apparu nécessaire de préciser le barème ainsi que le corrigé type proposés.

En phase finale d'admissibilité, le jury a procédé à un contrôle qualité des corrections faites consistant à refaire corriger par un autre binôme des copies prises au hasard parmi les notes basses, moyennes et hautes. Ce contrôle a permis de constater la cohérence des notes attribuées entre tous les binômes.

➤ Le jury a souhaité entendre à l'oral un nombre élevé de candidats

Le jury a décidé d'arrêter la barre d'admissibilité à un niveau permettant d'entendre le maximum de candidats (c'est à dire plus du double de candidats par rapport au nombre de postes à pourvoir). Il sait gré à la direction de l'IRA d'avoir accepté le léger surcoût qui en a résulté.

1.2. Epreuves orales

➤ *La journée de formation collective des membres du jury reste très appréciée*

Qu'ils aient ou non déjà été formés précédemment, les membres du jury ont assisté ensemble à la même session de formation. Les retours d'expérience de l'an passé ont enrichi les échanges. Ils ont conforté l'alignement de tous sur les attendus déterminants tant à l'égard des candidats que des membres du jury.

L'objectif est que les candidats puissent donner à voir le meilleur d'eux-mêmes en toute sincérité, ce qui suppose une attitude bienveillante du jury ; il est aussi de choisir les candidats les plus aptes à court terme à exercer les fonctions de cadre au sein de l'Etat, ce qui suppose une grande rigueur dans les questionnements et les critères de sélection.

➤ *L'organisation des épreuves a permis des temps suffisants de délibération*

Conformément aux souhaits formulés à l'issue du précédent recrutement, le jury a pu disposer entre chaque candidat et à l'issue de chaque journée d'auditions, d'un temps suffisant d'échanges et de délibérations. Démarrant plus tôt et finissant plus tard, les oraux se sont ainsi déroulés dans la sérénité et avec ponctualité.

La présidente du jury a assisté à plusieurs auditions afin de contrôler l'équité de traitement et le niveau homogène de difficultés des questions posées.

➤ *La composition des sous jury a garanti une diversité identique des approches*

La mixité des horizons professionnels des membres des sous jurys a été respectée. En outre, tous les nouveaux membres des sous-jurys ont été associés à des collègues expérimentés dans ces fonctions. Le jury en félicite la direction.

➤ *Données caractéristiques du résultat final*

Les chiffres clés sont le taux d'absentéisme et le taux de sélectivité (présents / admis). Ils s'établissent à :

- pour le concours externe : 51.77 % des inscrits présents ; taux de sélectivité 1 admis pour 10 présents,
- pour le concours interne : 73.88 % présents ; taux de sélectivité 1 admis pour 13 présents,
- pour le troisième concours : 66.88 % présents ; taux de sélectivité 1 admis pour 13 présents.

On peut noter par rapport à l'an passé que le taux de présents par rapport aux inscrits est globalement stable quel que soit le concours ;

Par rapport aux trois derniers recrutements : si les concours d'accès restent globalement attractifs et sélectifs, on observe néanmoins une baisse, non négligeable, des inscrits tant sur le concours externe que sur le concours interne.

- Externe 2010 : 1428 / Externe 2013 : 1314 (-118 / -8.25 %)
- Interne 2010 : 1070 / Interne 2013 : 882 (- 188 / -17.57 %)

Cette tendance n'est pas perceptible sur le 3^{ème} concours.

Le taux de sélectivité, s'il reste identique sur ces différentes années pour le concours externe (1 pour 10), évolue pour les 2 autres concours de manière opposée : pour le 3^{ème} concours, il se renforce passant de 1 pour 10 à 1 pour 13, il s'atténue pour le concours interne passant de 1 pour 15 à 1 pour 13.

Résultats des épreuves écrites pour l'IRA de Nantes (session 2014)

	Concours externe	Concours interne	Troisième concours
Présents écrits	674	642	103
Admissibles	201	129	23
Barre admissibilité	10.51	9.5	10.41
% admissibles	29.82	20.09	22.33
Moyenne la plus haute	17 (1 ^{ère} épreuve) 17.86 (2 ^{ème} épreuve)	14.13	14.75
Moyenne la plus basse	0	0	2.22

Moyenne et écart-type par concours et par épreuves d'admissibilité (session 2014)

concours interne			concours externe			3 ^{ème} concours		
Epreuves	moyenne	écart type (1)	Epreuves	moyenne	écart type (1)	Epreuves	moyenne	écart type (1)
note de synthèse			composition sur un sujet d'ordre général	9.79	2.78	note de synthèse		
questions			Questions à réponse courte	7.92	3.23	questions		
note globale (note de synthèse + question)	7.28	2.95				note globale (note de synthèse + question)	8.83	2.41

(1) l'écart-type est l'écart moyen par rapport à la note moyenne des candidats

	concours interne			concours externe			3ème concours		
	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total
Postes offerts			50			67			8
Inscrits	303	579	882	555	759	1314	72	89	161
Admis à concourir	301	571	872	549	755	1304	71	83	154
Présents écrits	223	419	642	303	371	674	48	55	103
<i>% présents</i>	<i>74.08</i>	<i>73.38</i>	<i>73.62</i>	<i>55.19</i>	<i>49.13</i>	<i>51.69</i>	<i>67.61</i>	<i>66.27</i>	<i>66.88</i>
Admissibilité									
Admissibles	47	82	129	96	105	201	8	15	23
Barre d'admissibilité			9.5			10.51			10.41
<i>% admissibles</i>	<i>21.08</i>	<i>19.57</i>	<i>20.09</i>	<i>31.68</i>	<i>28.30</i>	<i>29.82</i>	<i>16.66</i>	<i>27.27</i>	<i>22.33</i>
Admission									
Présents	43	79	122	91	97	188	8	15	23
Admis liste principale	21	29	50	32	35	67	3	5	8
Barre d'admission liste principale			11.62			12.57			13.72
Inscrits liste complémentaire	4	11	15	9	15	24	2	2	4
Barre d'admission liste complémentaire			11.04			12.11			12.57
<i>Taux de sélectivité (présents écrits/admis)</i>	<i>10.61</i>	<i>14.45</i>	<i>12.84</i>	<i>9.47</i>	<i>10.6</i>	<i>10.06</i>	<i>16</i>	<i>11</i>	<i>12.87</i>
Intégration liste complémentaire (au 25 juillet 2014)			0	3	9	13	1		1

II. CONSEILS AUX CANDIDATS

1. Epreuves d'admissibilité

➤ *La gestion du temps et des questions nécessite de l'entraînement*

Il s'avère compliqué de faire en une seule épreuve deux exercices de nature différente, l'un de réflexion et l'autre de connaissances. Or les points attribués aux questions sont importants pour le résultat final. Les candidats doivent donc se préparer à cette difficulté et savoir gérer rigoureusement leur temps. Il leur est aussi nécessaire de maîtriser les savoirs de base dans les différents domaines précisés dans l'arrêté fixant la nature des épreuves.

➤ *Les candidats doivent prouver leur capacité d'analyse et respecter les exigences minimales de forme*

L'attention des candidats est appelée sur la présentation de leur copie. Le jury qui a du mal à déchiffrer l'écriture ou qui trouve des fautes d'orthographe à chaque ligne ne peut que sanctionner ce manque de respect à son égard.

En dehors de cette exigence minimale, les points attribués à la forme ont trait à l'esprit de synthèse, la cohérence du raisonnement et la clarté des idées mises en avant. L'annonce de

plan, l'équilibre des parties et la qualité de la syntaxe ne suffisent donc pas à justifier la totalité des points prévus à ce titre.

Sur le fond, le candidat doit d'abord prêter une grande attention à l'énoncé du sujet pour bien comprendre le contexte de la note et les attentes de son destinataire. A cet égard, s'agissant du concours interne, le sujet d'écrit présentait un piège puisque le candidat devait se projeter dans le passé, au moment de la mise en place des services interministériels départementaux des systèmes d'information et de communication.

Ce qui est ensuite discriminant est la valeur ajoutée que le candidat apporte au travers d'examen des documents joints au sujet : un simple recopiage ne saurait prouver sa capacité d'analyse et de réflexion. Il est notamment important, dans tous les cas, de savoir replacer la question dans son contexte pour en faire ressortir les enjeux, les difficultés, et les risques.

2. Epreuves d'admission

Le jury a relevé par rapport à l'an passé, un niveau plus élevé des candidats, une meilleure gestion du stress et des présentations globalement moins formatées.

➤ *Conseils généraux pour les trois concours*

La discussion avec le jury est, pour le candidat, l'occasion de prouver sa réelle motivation à servir l'Etat et son potentiel managérial. Il ne s'agit donc pas d'un « grand oral » de connaissances.

Le candidat doit savoir exploiter ses 5 minutes de présentation pour intéresser le jury à son parcours et les enseignements qu'il en tire ; redire de manière descriptive ce qui est dans le dossier ne pourra qu'ennuyer le jury, de même qu'un exposé scolaire ou stéréotypé.

Le candidat doit également respecter le temps imparti à cette présentation. S'il ne le fait pas, le jury l'interrompt et la note s'en ressent.

Tout au long de l'épreuve, le candidat devra savoir s'exprimer clairement et utiliser un champ lexical adapté. Les cadres sont appelés à représenter l'Etat et la formation dispensée par l'IRA n'est pas destinée à réviser les fondamentaux de l'expression orale.

La sincérité paye, surtout lorsqu'elle est perceptible tout au long de l'épreuve : celui qui ose révéler sa personnalité et répondre franchement aux questions sera apprécié, alors que celui qui reste dans l'auto-contrôle laissera planer un doute qui, au final, ne lui profitera pas.

La curiosité est nécessaire : le jury s'étonne toujours de constater l'absence de connaissances dont font preuve trop de candidats sur les trois univers professionnels du recrutement. Le candidat qui montre un mépris ou une méconnaissance totale de l'univers scolaire et universitaire en est sanctionné. Cela n'exclut nullement d'exprimer des préférences sur certains postes de sorties et de s'en expliquer en toute franchise.

Le jury apprécie les candidats qui savent tirer profit de leur expérience, même courte, dans ou hors scolarité, et la mettre en perspective avec les fonctions auxquelles ils aspirent.

Dans tous les cas, le jury vérifie que le candidat s'est réellement projeté dans la fonction d'encadrement. S'il ne s' imagine que dans un seul type de fonctions, le jury retient un défaut de capacité d'adaptation alors qu'il s'agit d'une qualité essentielle pour servir l'Etat.

Les mises en situation peuvent déstabiliser ces candidats : il est attendu de leur part du bon sens et une capacité d'analyse des difficultés du cas qui leur est proposé. Les considérations d'éthique et l'esprit de responsabilité sont alors déterminants.

Dès lors que ces pré-requis sont assurés, les qualités discriminantes sont l'aptitude managériale, le dynamisme, l'ouverture d'esprit et l'écoute attentive. Des notes éliminatoires ont ainsi été données sans hésitation aux candidats qui n'ont pas semblé prêts à assumer les responsabilités de chef d'équipe en cohérence avec l'éthique du statut.

➤ *Conseils spécifiques aux trois recrutements*

Les candidats du concours interne ont présenté des dossiers de qualité très moyenne. Le dossier étant formaté selon une norme précise, avec des compétences bien souvent puisées dans le dictionnaire interministériel des compétences et métiers de l'Etat, il est difficile de se faire une réelle idée des fonctions réelles exercées par le candidat. C'est pourquoi certaines annexes jointes par les candidats furent déterminantes pour valider leur présentation

Connaissant déjà l'administration, il est attendu de leur part une capacité de recul et d'analyse sur les fonctions qu'ils ont exercées ainsi que sur les fonctions d'encadrement.

Les candidats du concours externe doivent également renseigner avec soin leur dossier et ne pas se contenter de décrire longuement les formations qu'ils ont suivies.

Il apparaît nécessaire de rappeler à leur attention que le niveau de diplôme ne saurait suffire à légitimer leurs ambitions professionnelles. Il donne une indication sur le niveau de connaissances acquises, mais force est de constater le contraste fréquent entre un haut niveau de formation et une prestation peu convaincante.

Ce n'est pas à l'administration de s'adapter aux désirs de ses agents et servir l'Etat présente des contraintes. Ainsi les candidats qui n'ont pas pris conscience de la nature de l'engagement exigé des cadres de l'Etat n'ont pas été choisis et l'excès d'arrogance a été sanctionné.

Ils doivent aussi se renseigner sérieusement sur les différents univers professionnels proposés à l'issue de la **formation**.

S'agissant du troisième concours, le jury a noté des parcours très riches et diversifiés, ainsi qu'un projet professionnel réellement mûri.

En conclusion, le jury relève avec beaucoup de satisfaction la richesse des profils recrutés. C'est une chance pour l'Etat de pouvoir intégrer des personnes d'horizons très divers et d'un niveau de qualification ou de compétence très élevé.

Il conseille à ceux qui n'ont pas été admis cette année de ne pas se décourager et de savoir se remettre en cause pour tirer toutes les leçons nécessaires à leur prochain succès.

La présidente du jury,

signé

Catherine FERRIER